

Libéria



Objectifs principaux

- Promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés libériens et le retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) vers des régions où les conditions de sécurité élémentaire sont remplies et garantir un voyage de retour dans la sécurité et la dignité.
- Renforcer les partenariats et les complémentarités avec d'autres acteurs humanitaires pour garantir une réintégration durable des ex-réfugiés et PDI, dans le cadre de l'approche des « 4 R ».
- Prodiguer une aide adéquate à tous les réfugiés vivant au Libéria et rechercher des solutions durables à leur sort par l'intégration sur place, le rapatriement ou la réinstallation.
- Aider le Gouvernement à assumer la responsabilité première de la protection des réfugiés, des rapatriés et des PDI.
- Maintenir la mise à jour des plans d'intervention pour parer à toute éventuelle situation d'urgence.

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
PDI ne vivant pas dans des camps	186 000	55 800
Rapatriés	88 100 ¹	101 000 ²
PDI vivant dans des camps	37 000	0
Côte d'Ivoire (réfugiés)	12 600	12 600
Sierra Leone (réfugiés)	2 240	500
Autres réfugiés (y compris les ressortissants de pays tiers)	60	60
Autres demandeurs d'asile	30	100
Total	326 030	170 060

¹ Nombre estimé de rapatriés en 2005.

² Nombre estimé de rapatriés en 2006.

Total des besoins : 39 084 990 dollars E.-U.

Contexte

Faits nouveaux

De nouveaux progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global signé à Accra en août 2003, ainsi que dans la consolidation de la sécurité et de la stabilité au Libéria. En septembre 2005, plus de 220 000 PDI et de 39 000 réfugiés avaient bénéficié d'une aide sous forme de vivres, d'articles non alimentaires, de transport ou d'indemnité de transport pour regagner leurs communautés d'origine. Les préparatifs en vue des élections générales d'octobre 2005 étaient en cours, et plus d'un million trois cent mille Libériens, sur une population totale estimée à trois millions et demi, s'étaient inscrits sur les listes électorales.

En septembre 2005, le Conseil de sécurité des Nations Unies a prolongé de six mois le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MONUL). La réforme du secteur de la sécurité a progressé. Si la restructuration des Forces armées du Libéria a été reportée, la démobilisation des effectifs des forces armées irrégulières a accompli des progrès constants : 8 000 personnes sur 9 000 ont été démobilisées. Le Gouvernement a pour projet de constituer une nouvelle armée, forte de 2 000 hommes. Cependant, une importante population d'anciens combattants, estimée à 26 000 hommes, a encore besoin d'une aide à la réinsertion. À la fin du mois de septembre 2005, plus de 900 agents de police avaient été redéployés dans les postes de police de diverses régions du pays.

Le Gouvernement national de transition du Libéria a approuvé le Programme d'assistance à la gestion économique et à la bonne gouvernance (GEMAP), une initiative conjointe des Nations Unies, de l'Union européenne, de la Communauté économique des États d'Afrique occidentale (CEDEAO), de l'Union africaine (UA), des États-Unis, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Le GEMAP renforcera la capacité de l'État libérien à collecter les recettes fiscales et veillera à ce que ces recettes, de même que les ressources naturelles du pays, soient utilisées au bénéfice de l'ensemble de la population libérienne.

Contraintes

Malgré les efforts des troupes de maintien de la paix, l'ordre public demeure précaire car le Gouvernement n'est pas encore parvenu à rétablir fermement sa présence et son autorité sur l'ensemble du territoire. Le Gouvernement n'assume pas encore pleinement son rôle de coordination et de direction dans l'ensemble du pays, ce qui suscite des inquiétudes quant à la pérennité des efforts de reconstruction.

La disponibilité des services élémentaires dans les principales régions de retour reste limitée, et, à ce jour, les effectifs policiers ou autres mécanismes d'application des lois mis en place pour appuyer les structures traditionnelles de services communautaires sont quasiment inexistantes.

L'état déplorable des routes, qui requièrent des travaux de réhabilitation de grande envergure, est un obstacle majeur pour les opérations de rapatriement. La MONUL joue un rôle important dans la réparation des routes mais elle n'entend améliorer le réseau routier que dans le cadre du déploiement de ses troupes. Les organisations humanitaires disposent de ressources souvent limitées pour les activités de réhabilitation d'infrastructures et aucun programme de développement à long terme n'a encore été mis en place.

Stratégie

Protection et solutions

Pour la majorité des réfugiés libériens qui étaient encore en exil dans les pays d'Afrique occidentale à la fin de l'année 2005, le rapatriement librement consenti constituera la solution durable la plus appropriée. En effet, le Plan d'opérations régional pluriannuel en vue du rapatriement et de la réintégration des réfugiés libériens et des personnes déplacées à l'intérieur du territoire national (2004-2007) prévoit de faciliter le rapatriement de cette population d'ici 2007. Lorsque le nouveau Gouvernement sera en place, et après une évaluation de la situation générale dans le pays, l'UNHCR passera de la phase de facilitation du rapatriement, qui a débuté en octobre 2004, à la phase de promotion active. Le travail d'information des réfugiés sur les conditions de vie dans leurs localités d'origine



Des rapatriés nouvellement arrivés au centre de transit de Sinje font la queue pour récupérer leurs affaires dans les camions de rapatriement. UNHCR / R. Olchik

demeure une composante clé de l'opération de rapatriement.

La plupart des 223 000 PDI recensées auront regagné leurs régions d'origine au début de l'année 2006. Aussi l'UNHCR entend-il se concentrer, en étroite coopération avec d'autres organisations, sur l'aide à la réintégration des ex-réfugiés et PDI. L'Organisation a accru son engagement auprès des PDI, en endossant le rôle principal dans la coordination et la gestion des interventions de protection, ce qu'elle continuera à faire en 2006 dans le cadre de l'approche interinstitutions concertée.

Afin d'aider le Gouvernement à assumer la responsabilité première de la protection des réfugiés, des rapatriés et des PDI, l'UNHCR entend appuyer et renforcer la structure judiciaire nationale par le biais d'une assistance matérielle. Aux niveaux du Gouvernement central, des comtés et des districts, l'UNHCR continuera de mener son action au travers des structures existantes, renforçant les capacités institutionnelles de protection des réfugiés et des rapatriés. L'Organisation veillera également à l'intégration sociale satisfaisante des populations de

retour, ainsi qu'au respect de leurs droits (y compris à la restitution de leurs biens fonciers ou immobiliers). Des acteurs de développement tels que le PNUD, ainsi que les unités compétentes de la MONUL, chargées des questions relatives aux droits de l'homme, apporteront également leur soutien à l'appareil judiciaire et policier.

Des programmes portant sur la prévention, la formation et la prise en charge de la violence sexuelle et sexiste seront mises en œuvre afin de sensibiliser les communautés. L'accent sera mis sur la sensibilisation en vue de renforcer le rôle et la valeur des femmes dans les prises de décision et les tâches de direction. Un objectif spécifique consistera à accroître et à encourager la scolarisation des jeunes filles. Les initiatives destinées aux adolescents seront poursuivies en 2006.

Réfugiés urbains

Les réfugiés urbains et demandeurs d'asile recensés à Monrovia, au nombre de 95, sont originaires de l'Algérie, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire de l'Iraq, de la Palestine, de la République démocratique

du Congo, du Rwanda, de la Somalie, du Soudan, du Tchad et du Togo. Comme ils ne choisiront probablement pas de regagner leurs pays d'origine, il est prévu que le Libéria continue à leur accorder l'hospitalité. Ils continueront à bénéficier d'une aide individuelle ciblée.

Réfugiés sierra-léonais

Bien que l'opération de rapatriement des réfugiés sierra-léonais se soit achevée en juillet 2004, le Gouvernement du Libéria continuera à accorder l'hospitalité à plus de 2 200 réfugiés demeurant dans le pays jusqu'à ce que la clause de cessation soit appliquée. En 2006, ce groupe bénéficiera exclusivement d'une aide juridique.

Réfugiés ivoiriens

Plus de 12 000 réfugiés ivoiriens résident dans les comtés de Nimba et de Grand Gedeh. La situation politique en Côte d'Ivoire, très instable, interdira probablement tout rapatriement librement consenti des réfugiés ivoiriens en 2006, et l'UNHCR prévoit de continuer à leur venir en aide tout au long de l'année.

Rapatriés libériens et personnes déplacées à l'intérieur du pays

En 2006, la situation au Libéria devrait rester propice au retour des rapatriés et des PDI dans leurs communautés d'origine. Tandis que la plupart des PDI auront déjà regagné leurs régions d'origine, quelque 101 000 Libériens, réfugiés dans des pays limitrophes, devraient rentrer avec l'assistance de l'UNHCR en 2006.

Assistance

L'ensemble des activités de réintégration et autres activités du programme en relation avec le rapatriement librement consenti seront poursuivies en 2006/2007, pour cesser progressivement en 2008. Les opérations mettront l'accent sur le rapatriement, la réintégration, les services communautaires, la protection et le suivi de la protection des rapatriés et des PDI. Les bénéficiaires recevront un colis de rapatriement et auront accès à une aide axée sur la communauté dans les régions de retour. Les acteurs humanitaires ont aujourd'hui la possibilité de jeter les bases d'un réel progrès dans un certain nombre

de domaines, comme les problèmes liés à la condition féminine, l'assistance juridique aux victimes de violences sexuelles et sexistes, l'orientation psychosociale, l'implication des bénéficiaires dans tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre, les initiatives en faveur de la paix et la résolution de conflits, la coordination et la mobilisation des ressources.

Il est d'une importance vitale que l'UNHCR noue d'emblée des rapports de collaboration avec les acteurs du développement, pour veiller à ce qu'ils tiennent compte des régions de retour dans leurs plans et pour prévenir ainsi toute insuffisance dans les interventions, au cours de la transition entre les secours humanitaires et l'aide au développement.

L'assistance aux réfugiés ivoiriens vivant dans les camps sera axée sur la communauté. Toutefois, une aide régulière sera prodiguée à quelque 590 réfugiés, qui ont des besoins particuliers. L'UNHCR s'efforcera de garantir aux bénéficiaires ciblés l'accès aux services essentiels.

Effet escompté

L'UNHCR espère que son soutien continu permettra au gouvernement élu d'offrir protection et assistance aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. La capacité du Gouvernement libérien à gérer les cas des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR sera renforcée par diverses activités de formation, ainsi que par une assistance matérielle dans les régions accueillant d'importantes populations de rapatriés. Les réfugiés ivoiriens et sierra-léonais vivant en dehors des camps et ayant besoin d'une protection internationale après 2006 seront libres de leurs mouvements et auront la possibilité de s'installer dans le pays s'ils le désirent. La gestion stratégique et opérationnelle générale des activités de réintégration sera axée sur la promotion des activités dans le cadre des « 4R » afin de pérenniser les retours. La réhabilitation des infrastructures locales profitera non seulement aux rapatriés, mais à l'ensemble des communautés dans lesquels ils se réinstalleront. Des mécanismes appropriés seront en place pour régler les problèmes ou les lacunes repérés, dans le cadre d'une approche concertée, impliquant l'UNHCR, les organismes spécialisés et les autorités compétentes.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

L'UNHCR conservera sa délégation à Monrovia, deux sous-délégations à Voinjama et à Saclepea, ainsi que des bureaux extérieurs à Gbarnga, Harper, Tubmanburg et Zwedru. L'équipe de l'UNHCR, composée de 170 collaborateurs nationaux et de 50 fonctionnaires internationaux, sera complétée par huit VNU, et par cinq autres personnes, déployées au titre du projet Surge ou détachées par le Conseil norvégien pour les réfugiés.

Coordination

En tant que membre de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, l'UNHCR continuera à coopérer avec toutes les organisations des Nations Unies représentées au Libéria. Dans le contexte de la stratégie intégrée de la Mission des Nations Unies, l'UNHCR travaillera également sous la direction du Représentant spécial adjoint du secrétaire général pour la coordination humanitaire. Au vu de la nécessité de créer un environnement propice à la réintégration durable, l'UNHCR continuera à participer activement au Groupe de base en charge des « 4R » afin de garantir la prise en compte des besoins des populations de retour dans les programmes de reconstruction à moyen et à long terme.

Comme indiqué dans le Plan d'opérations régional pluriannuel en vue du rapatriement et de la réintégration des réfugiés libériens et des personnes déplacées à l'intérieur du territoire national (2004-2007), l'UNHCR s'est vu confier la coordination régionale de cette opération vaste et complexe. Cette coordination permettra d'éviter toute duplication inutile des efforts et tout gaspillage de ressources au cours de la mise en œuvre. Les Délégués de l'UNHCR dans la sous-région se réuniront régulièrement ; par ailleurs, l'Organisation continuera à se réunir avec le PAM, l'UNICEF, le PNUD et le bureau du Coordonnateur humanitaire, ainsi qu'avec les Commissions tripartites pour le rapatriement.

Bureaux

Monrovia

Gbarnga
Harper
Saclepea
Tubmanburg
Voinjama
Zwedru

Partenaires

Organisme gouvernemental

Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés libériens (LRRRC)

ONG

Action humanitaire africaine
African Concern International
American Refugee Committee
CARITAS (Libéria)
Christian Assistance Programme
Comité international de secours
Community Action Programme (Libéria)
Community Empowerment Programme (Libéria)
Concerned Christian Community
Conseil danois pour les réfugiés
Conseil norvégien pour les réfugiés
Development Education Network (Libéria)
Environmental Foundation for Africa
Fonds chrétien pour l'enfance
Foundation for African Development Aid
Foundation for International Dignity
International Medical Corps
Liberia Islamic Reconstruction and Development
Liberians United to Serve Humanity
Medical Emergency Relief Cooperative International
Medical Emergency Relief International
Peace Winds Japan
Search for Common Ground/Talking Drum Studio
Smile Africa Liberia
Société nationale de la Croix-Rouge libérienne
Special Emergency Life Food Programme
United Methodist Committee on Relief
Vision mondiale-Libéria
Women in Progress for Community Services
ZOA Refugee Care

Autres

CICR

*Deutsche Gesellschaft für Technische
Zusammenarbeit*

FAO

FNUAP

MONUL

OIT

OIM

PAM

PNUD

UN-Habitat

UNICEF

UNIFEM

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	12 247 955
Abris/autres infrastructures	3 155 000
Activités génératrices de revenus	80 000
Appui opérationnel aux partenaires	2 845 000
Assainissement	440 000
Assistance juridique	2 890 000
Besoins domestiques	1 920 000
Bétail	205 000
Eau	440 000
Education	910 000
Production vivrière	450 000
Santé	1 720 000
Services communautaires	2 120 000
Transport/logistique	4 325 000
Total des opérations	33 747 955
Appui au programme	5 337 035
Total	39 084 990